



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes



www.sepanso40.fr

Cagnotte le 09 février 2016

Monsieur Jean-Pierre DUFAU
Président du SIVOM Côte Sud des Landes
Maison du Port – Môle Emile Biasini - B.P. 49
40130 CAPBRETON

Objet : désensablement du lac marin d'Hossegor

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier du 08/01/2016 (référence JPD/FF n° 2) vous laissez supposer que les sédiments prévus pour l'opération de dragage du lac d'Hossegor ne seraient pas contaminés par la présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). De quelle épaisseur et profondeur sédimentaire s'agit-il ? Sédiments de surface, moyens, profonds ? Le protocole de recherche de contaminants sédimentaires impose des investigations strictes, effectuées par des séries de carottages à différentes profondeurs, et ce dans les zones concernées par le dragage. A ce jour, le projet de dragage définitif n'est pas arrêté et ce projet est à l'étude par les services concernés de l'Etat.

A ce stade de l'étude des questions s'imposent, à savoir :

- à quelle profondeur les carottages ont-ils été effectués, détail et positionnement ?
- un chenal d'alimentation, évacuation dans l'axe du lac positionné nord-sud est envisagé. Quelle sera la profondeur moyenne et quelle sera la longueur prévue pour ce chenal ? Les carottages ont-ils été effectués en prévision pour ce secteur concerné ?
- IFREMER a reconduit et confirmé le mauvais état chimique à dire d'expert de la colonne d'eau, ainsi que les sédiments de la masse d'eau du lac d'Hossegor (FRF C09 voir site ARCHIMER IFREMER.DCE FRF C09. SDAGE prévisionnel 2016-2021). Cela tend à prouver que leurs prélèvements sédimentaires par carottages ont permis de démontrer et de localiser la présence des HAP et de les quantifier. Au vu de ces questions, il nous semble prématuré de prétendre, que les sédiments en questions ne sont pas impactés par les HAP. Afin d'établir la transparence sur ce projet, il semble indispensable de convier aux prochaines réunions à venir un représentant d'IFREMER.

Ce projet doit être conduit avec toutes les précautions d'usage afin d'éviter une bioaccumulation supplémentaire d'HAP dans les tissus des huîtres, rendue prévisible par la remise en suspension dans la colonne d'eau de ces contaminants.

Historique des polluants ayant eu un impact lié à la présence d'HAP dans le lac d'Hossegor :

En 2003, protocole BASOL N°400122-DREAL Aquitaine (Examen de la Situation à Risque et Evaluation des Risques) pollution par TBEX, fuite station service carburant Elf (commune de Seignosse), mise en application de l'arrêté préfectoral prescrivant les travaux de dépollution (07/06/2005 – durée de la dépollution estimée à trois ans)

En 2003 également, les 4, 5, 6 et 7 février, malgré la pose d'un barrage (passoire) des volumes conséquent de galettes et boulettes provenant du naufrage du pétrolier Prestige sont parvenus dans le chenal et le lac d'Hossegor. Pollution par FOR (Fuel Oil Résiduel), TTBTs. Au fil du temps ces polluants (galettes et boulettes) se sont intégrées dans les sables sédimentaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Georges CINGAL, Président

Copie à :

- Madame le Préfet des Landes
- DDTM